



Activation du 1722 en cas de tempête ou d'inondation

J'ai besoin d'aide, qui contacter ?

Une vie en danger ? Un incendie ?

oui **non**

Appelez
le 112



Besoin des pompiers ?

oui

Introduisez
une demande
d'intervention sur
www.1722.be

1722

OU

Appelez
le 1722

non

OU

Réparez
vous-
même



Appelez un
professionnel